

**Identification**

<i>Bien proposé</i>	La ville de Luang Prabang
<i>Lieu</i>	Province de Luang Prabang
<i>Etat partie</i>	Laos
<i>Date</i>	21 octobre 1994

**Justification émanant de l'Etat partie**

Entre 1915 et 1925, le concept d'urbanisme, totalement nouveau au Laos était introduit dans la morphologie traditionnelle de Luang Prabang. Ce concept porte la marque des nombreux échanges culturels entre trois communautés, lao, vietnamienne et française. Le riche tissu architectural de Luang Prabang se manifeste au travers d'un mélange de styles et de matériaux qui doivent être préservés à une époque où, le développement urbain est plus souvent synonyme de démolition et de remplacement de bâtiments anciens par de nouveaux et de styles discordants.

L'inventaire associé au projet de création d'une Zone de protection du patrimoine a identifié une évolution des styles et des matériaux qui, partant de l'architecture lao traditionnelle en bois aboutit aux styles coloniaux français, vietnamien et chinois. La ville historique qui s'étend de part et d'autre de la "Promenade de la Péninsule" montre comment la ville actuelle est le résultat d'une série de villages plus anciens.

**Histoire et Description***Histoire*

La province de Luang Prabang est située au coeur d'une région montagneuse située au nord du Laos. La ville de Luang Prabang est implantée sur la péninsule formée par le Mékong et ses affluents, le Nam Khane et le Hual Hop, dans un bassin argileux entouré de collines de grès qui dominent le paysage.

Selon la légende, Bouddha aurait souri lorsqu'il se reposa dans cet endroit au cours de l'un de ses voyages et aurait annoncé qu'une capitale riche et puissante s'y élèverait un jour. Une autre légende attribue le choix du site à deux ermites qui, attirés par sa beauté, lui donnèrent le nom de Xieng Dong (ou peut-être Xieng Thong pour rappeler le nom du flamboyant qui se trouvait au centre de leur implantation). La ville fut tout d'abord peuplée d'êtres hybrides qui, à leur mort, en devinrent les protecteurs. Puis, elle fut habitée par des hommes, les premiers étant les Khas, groupe originaire de diverses régions qui furent expulsés par les Lao venus du nord sous le commandement du légendaire, Khun Lo. Ce dernier rebaptisa la ville Muang Java, du nom de Khun Java, le chef Kha qu'il avait vaincu. Cette version légendaire de la fondation de Luang Prabang est étayée par des vestiges archéologiques et toponymiques du peuplement de cette région.

Une stèle trouvée à Sukhothai atteste que la ville était connue sous ce nom à la fin du 13<sup>ème</sup> siècle de notre ère. Quelques décennies plus tard, elle devint la capitale du puissant royaume de Lan Xang ("million d'éléphants") dont la richesse et l'influence peuvent être attribuées à sa situation de carrefour sur la Route de la soie et à sa position de centre du bouddhisme dans la région. Elle resta capitale du royaume jusqu'en 1560 quand son titre passa à Vientiane plus éloignée des menaçantes armées Birmanes. Elle changea de nom à cette époque pour devenir Luang Prabang, nom de la célèbre statue du Bouddha apportée autrefois du Cambodge. Il faut remarquer qu'aucune des villes du Laos, qu'il s'agisse de Luang Prabang ou de Vientiane, ne se conforme au concept européen de ville ; toutes deux étaient des ensembles royaux et administratifs bien protégés et complétés par des temples et des monastères. Autour de ces éléments de base se groupèrent un certain nombre de communautés villageoises distinctes, qui pourvoyaient à leurs besoins mais n'étaient pas intégrées à une unique entité administrative. Les villages servaient de centres commerciaux à la différence de la ville qui n'avait pas de communautés marchandes telles qu'elles existaient à l'époque au Cambodge et en Thaïlande.

A la mort du roi Sourigna Vongsa, à la fin du 17<sup>ème</sup> siècle, il se produisit une grave crise politique. Le royaume de Lan Xang fut divisé en deux royaumes indépendants, Vientiane et Luang Prabang puis en un troisième, le Champassak. Les dirigeants du royaume de Luang Prabang devinrent des pantins dans les mains du pouvoir thaï surtout après 1828, quand le royaume de Vientiane se désagrégea à la suite de l'anéantissement de la ville par

l'armée thaï et la déportation de ses habitants. La ville de Luang Prabang, elle-aussi, souffrit durement des agressions des trop célèbres "Pavillons noirs" qui la pillèrent et la mirent à sac entre 1887 et 1893, année de l'arrivée des Français. Sa reconstruction et le retour à son statut de capitale religieuse et royale fut l'oeuvre du roi Sisavang Vong, aidé dans cette lourde tâche par ses successeurs, les vice-rois Chao Maha Oupahat Boun Khong et le prince Phetsarath. Luang Prabang restera la capitale royale jusqu'à ce qu'en 1946, Vientiane devienne capitale administrative.

Sous le protectorat français, qui fut établi le 3 octobre 1893, à la suite du traité franco-siamois, le Laos n'était pas encore une entité politique homogène : le royaume de Lan Xang n'était plus qu'un souvenir. Cependant, bien que le pays soit divisé en un grand nombre de petits royaumes et principautés, une nation était en train de se constituer, transcendant la structure féodale qui persistait. Des villes de type européen se développèrent, mais l'organisation rurale ancestrale se maintint néanmoins, hostile à cette forme d'intrusion. Luang Prabang était un noyau : autour des résidences royales étaient groupées les maisons de l'aristocratie et les centres de culte (temples et monastères). Peu de bâtiments publics y furent construits, contrairement à Vientiane que les Français choisirent comme capitale mais, son potentiel commercial attira de nombreux hommes d'affaires Français.

### *Description*

Le centre politique et religieux de la ville est la péninsule avec les résidences de la famille royale et de l'aristocratie et les institutions religieuses. Cette péninsule est délimitée par des murs d'enceinte construits d'une rive à l'autre qui la séparent de sa base. La majorité des édifices sont, comme le veut la tradition, en bois et seuls les temples sont en pierres. Les maisons en briques à un ou deux étages avec des terrasses et parfois des balcons ou d'autres éléments décoratifs en bois constituent la marque coloniale de la ville.

Les bâtiments commerciaux sont situés, en général, le long des rives du Mékong, au milieu de maisons particulières. L'avenue Pavie qui traverse la péninsule dans le sens de la longueur est bordée d'un côté par les temples et résidences royales et de l'autre par des maisons traditionnelles et coloniales. Les bâtiments administratifs sont, pour la plupart, au niveau du carrefour avec la rue Garnier.

Les *monastères*, qui sont un des éléments caractéristiques du paysage urbain de Luang Prabang, consistent le plus souvent en trois éléments : les lieux de culte (sanctuaire - *vihan* , chapelle, bibliothèque, stupa - *that*, et poteaux de pierre), les bâtiments annexes au culte et les logements des résidents et des visiteurs (bâtiments communs monastiques, cellules, réfectoires, etc.). La majorité des *vihans* sont orientés nord-est. Les monastères du Laos appartiennent à trois catégories : les sanctuaires simples, les sanctuaires à galeries périphériques, et les sanctuaires avec déambulatoires au pourtour. La plupart de ceux de Luang Prabang appartiennent à la première catégorie avec trois nefs et un porche unique. L'aménagement de l'intérieur comprend un piédestal ou un trône pour la principale statue du Bouddha, une chaire, une terrasse et une lampe. Ils sont presque tous richement décorés de motifs sculptés mais les peintures murales y sont simples. Les chapelles de Luang Prabang sont de simples structures qui abritent des statues et qui peuvent être ouvertes ou fermées par des murs. Les bibliothèques sont également simples et souvent élevées sur des pilotis. Les bâtiments monastiques sont parfois très élégants et comme les bibliothèques, ils sont surélevés et les supports de la toiture et d'autres éléments décoratifs sont sculptés. Il existe plusieurs constructions en maçonnerie qui sont récentes mais qui ont gardé le style et la forme des prototypes en bois. Les *thats* de Luang Prabang sont remarquables par leur exubérance et leur diversité.

Les maisons traditionnelles lao sont en bois et sont divisées en deux espaces : les pièces privées et la terrasse pour la vie publique. Elles reposent en général sur des pilotis de bois qui laissent un espace libre sous la maison où hommes et animaux peuvent s'abriter et travailler. Les éléments de la construction sont assemblés sans clous, ni aucune autre forme de lien. Leurs murs peuvent être en planches de bois ou en treillis de bambou sur une structure en bois. Certains bâtiments sont à colombages composés de treillis de bambou enduits d'un mélange de sable, paille de riz, huiles végétales et lambeaux de peau de buffle d'eau. Après que les Français aient introduit la brique dans le pays, ce matériau a été utilisé pour une forme plus élaborée de maisons mais sans pour autant que leur conception ou même leur apparence en soit modifiée. Enfin, les bâtiments administratifs sont un mélange plus ou moins réussi d'éléments traditionnels et de matériaux, techniques et habitudes européennes.

### **Gestion et Protection**

#### *Statut juridique*

La propriété des éléments du site proposé pour inscription sur la Liste du Patrimoine mondial est répartie entre le gouvernement de la République Démocratique Populaire du Laos, la province de Luang Prabang, la Fédération bouddhique lao (F.B.L.) et le Comité provincial du F.B.L. de Luang Prabang.

Le site proposé correspond à la Zone de Protection du Patrimoine (ZPP) définie par l'Institut des Etudes Techniques et Urbaines et la Direction des Musées et de l'Archéologie et confirmée par décret à la fin de 1994. La protection des monuments et bâtiments religieux est assurée par le décret No 1375:1978 du Ministère de l'Education Nationale et des Sports sous la responsabilité des administrations nationales et provinciales du F.B.L.. Le décret No 139:1990 du Ministère de l'Information et de la Culture attribue la responsabilité de la protection du patrimoine au Ministère, au niveau national, au service de l'Information et de la Culture, au niveau régional et au district et village.

Le décret No 834:1993 du Ministère de l'Information et de la Culture stipule que tous les bâtiments historiques et coloniaux font partie du Patrimoine National. L'article 103 du Code Pénal condamne comme une offense passible de sanctions pénales tout dommage occasionné à un bien du patrimoine littéraire, artistique, historique ou culturel.

#### *Gestion*

Au niveau national, les agences responsables de la gestion sont le Cabinet du Premier Ministre et la Direction des Musées et de l'Archéologie.

Les autorités locales de Luang Prabang ont préparé, avec l'aide des Services du Ministère de la Construction (IETU) un programme d'urbanisme pour la ville qui comporte la définition de la Zone de Protection du Patrimoine (ZPP). S'appuyant sur l'inventaire détaillé des Monuments Historiques de la ville, l'IETU et la Direction des Musées et de l'Archéologie ont adopté une réglementation pour la protection et la préservation de la ville historique.

#### **Conservation et Authenticité**

##### *Historique de la conservation*

Les monuments ont toujours été entretenus selon les traditions locales. Depuis 1991, les vats ont fait l'objet de projets d'aide internationale pour leur restauration. Les techniques doivent être améliorées pour ne recourir qu'à des matériaux traditionnels (bois, brique, tuile et céramique locale). Il est prévu de créer des usines où seraient fabriqués ces matériaux ; à l'heure actuelle, ce n'est le cas que pour le projet de coopération bilatérale avec la Suède concernant le palais royal. Les causes majeures de la dégradation des bâtiments civils est l'humidité qui résulte souvent de l'absence de drainage et aussi la détérioration des toitures.

Ces quatre dernières années, les projets suivants ont été entrepris ou terminés :

- 1991/94 : Restauration du Musée de Luang Prabang (ancien Palais Royal), projet mené en coopération avec le gouvernement suédois.
- 1992 : Restauration du stupa Phou Si - financement public.
- 1993 : Restauration de du Vat Longkhoun - Fondation de la Maison Indochine-France.
- 1993/94 : Construction d'un bâtiment pour Pra Bang - financement gouvernemental et privé.
- 1993 : Conservation de la grotte Than Ting - coopération avec l'Australie.
- 1994 : Restauration de la porte du Vat Vixoun - Transfield, Australie.
- 1993/94 : Etude et identification de la Zone de Protection du Patrimoine (ZPP) - IETU, Bureau des Projets Urbains (MCTPC) - Projet lao 89/002 UNCHS - (HABITAT).
- 1994 : Inventaire des monuments historiques de Luang Prabang par la Direction des Musées et de l'Archéologie en collaboration avec des architectes des Ateliers de la Péninsule.

##### *Authenticité*

Le niveau d'authenticité des matériaux et techniques de nombreuses maisons d'habitation de Luang Prabang est bas dans la mesure où, pendant une longue période, des techniques et des matériaux modernes (en particulier, le béton) ont été utilisés en remplacement des matériaux traditionnels. La qualité des temples et monastères est plus grande. Cependant, le paysage et le tissu urbains d'ensemble restent authentiques dans une très grande part.

## **Evaluation**

### *Action de l'ICOMOS*

L'ICOMOS a consulté son Comité International des villes et villages historiques ainsi que le professeur émérite Madeleine Giteau de l'Université de Paris. En outre, un spécialiste s'est rendu en mission au Laos en février 1995.

### *Caractéristiques*

Luang Prabang est exceptionnel en raison à la fois de son riche patrimoine architectural et artistique et de son développement urbain particulier, d'abord oriental puis, dans un deuxième temps, marqué des influences coloniales européennes. Ce phénomène, apparaît très clairement dans le tissu urbain de Luang Prabang qui peut donc être considérée comme une combinaison unique de diverses communautés - rurales et urbaines, royales et religieuses dans un contexte géographique défini.

### *Analyse comparative*

Le développement de Luang Prabang diffère par un grand nombre d'éléments de celui de la majorité des villes de l'Asie du sud-est. Sa plus grande qualité est d'avoir préservé de façon quasiment intacte les preuves de sa structure urbaine pré-coloniale non européenne, ce qui n'est pas le cas pour la majorité des autres villes de la région.

### *Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures*

Au début de 1995, la plus grande inquiétude de l'ICOMOS à l'égard de cette proposition d'inscription concernait la politique de conservation et de gestion de la ville historique. La Zone de Protection du Patrimoine n'avait pas été approuvée qu'à la fin de 1994 et sa mise en application ne faisait que commencer à cette époque. L'ICOMOS avait recommandé que l'examen de la proposition d'inscription soit différée en attendant les résultats d'une période de mise en oeuvre complète du nouveau programme après une autre mission de spécialistes. Cette recommandation a été approuvée par le Bureau du Comité du Patrimoine mondial à sa 19ème session en juillet 1995.

A la demande du gouvernement du Laos, l'UNESCO a envoyé une mission d'expertise à Luang Prabang en octobre 1995. L'ICOMOS a pris connaissance du rapport de la mission à la mi-novembre. Une réunion s'est tenue avec l'un des membres de la mission, M. Yves Dauge (Inspecteur Général de l'Equipement et maire de Chinon), au siège de l'ICOMOS le 27 novembre, au cours de laquelle les premières réserves que l'ICOMOS avait exprimées ont été discutées en détail. En conclusion, l'ICOMOS estime que les conditions avancées précédemment ont été satisfaites.

## **Recommandation**

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial sur la base des **critères II, IV et V** :

Luang Prabang représente de manière exceptionnelle la réussite de la fusion de structures architecturales et urbaines traditionnelles avec celles des dirigeants coloniaux européens des 19ème et 20ème siècles. Son paysage urbain remarquablement bien conservé illustre une étape clé dans la combinaison de deux traditions culturelles distinctes.

ICOMOS, novembre 1995



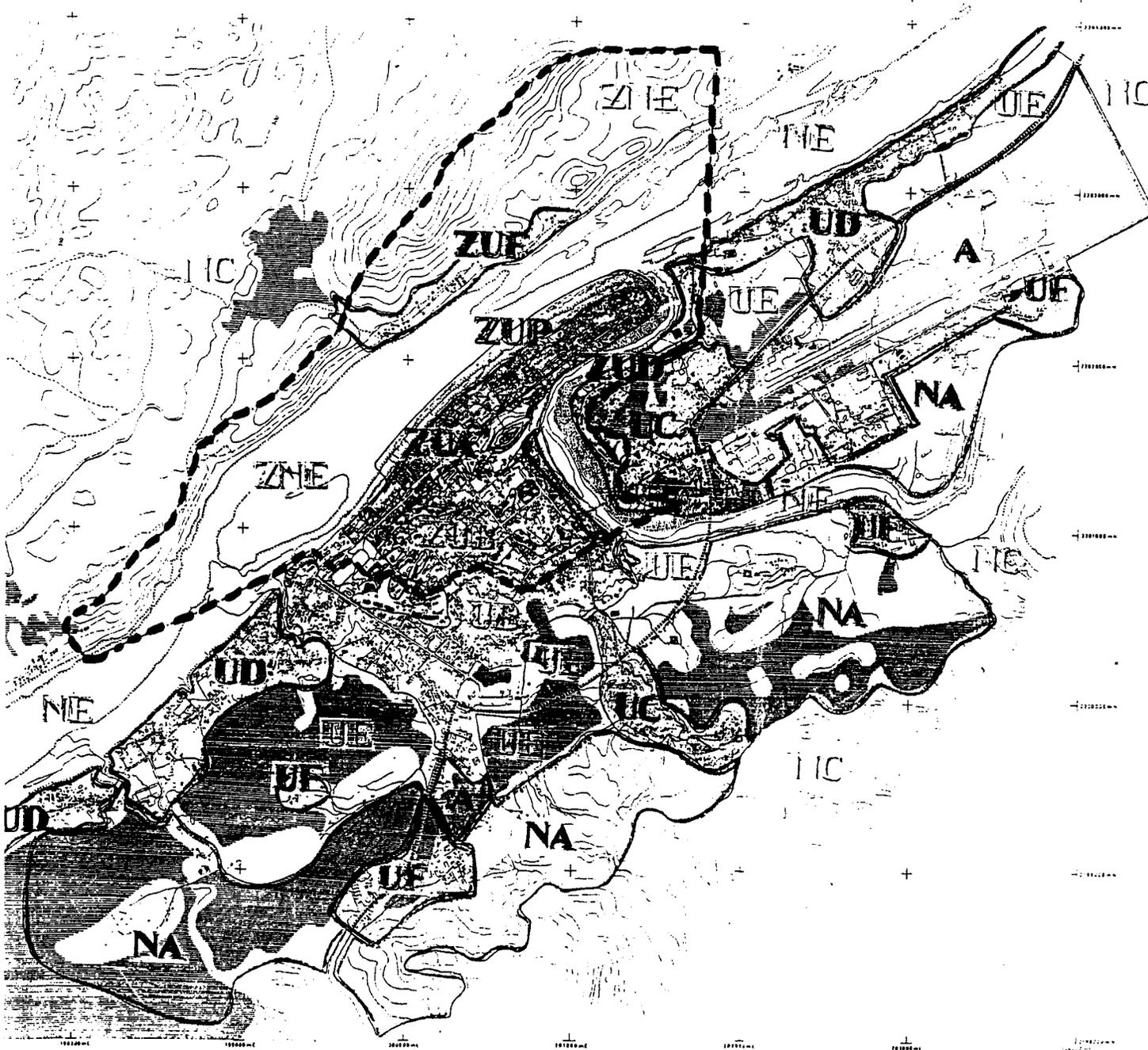
# LOUANG PHRABANG

## PLAN DE ZONAGE

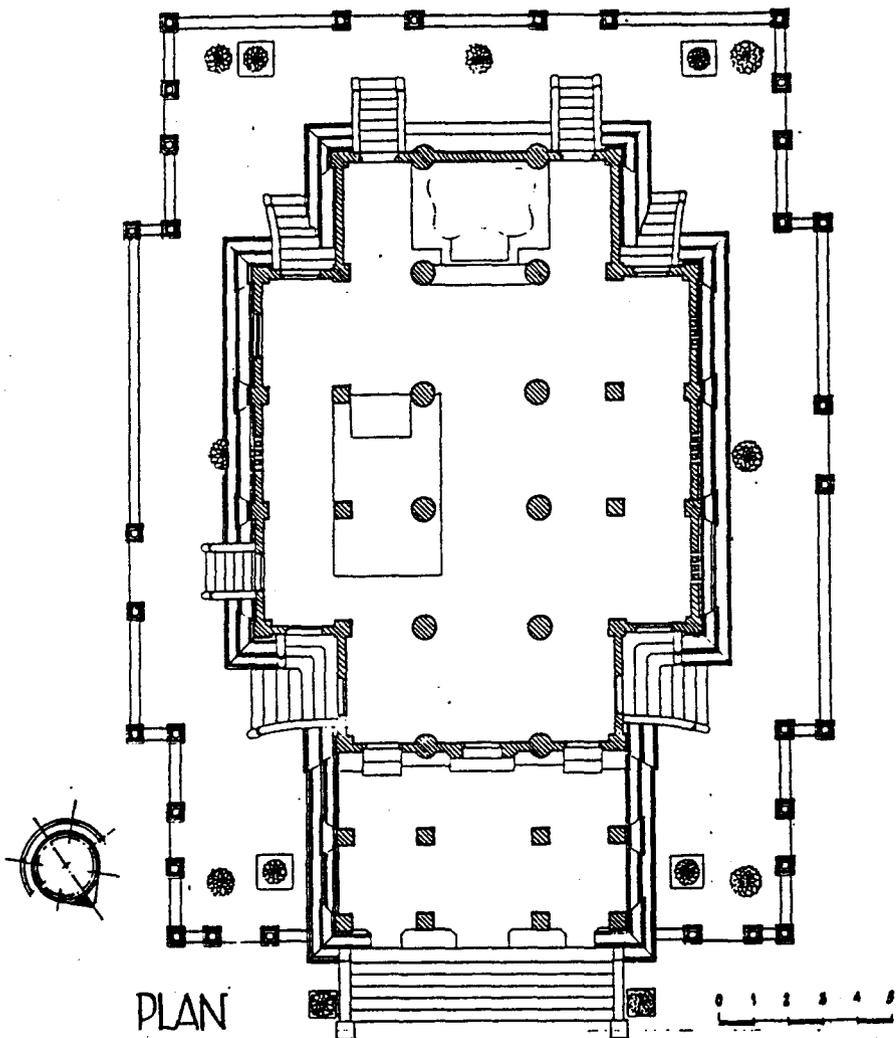
### LEGENDE

<b>UB</b>	Zone Urbaine peri-centrale a densifier
<b>UC</b>	Zone Urbaine peripherique a structurer
<b>UD</b>	Zone Urbaine cordon de berges
<b>UE</b>	Zone Urbaine d'Extension a Aménager reservee pour l'extension future de la ville
<b>UF</b>	Zone Urbaine isolee
<b>NC</b>	Zone Naturelle Cultivee a preserver
<b>NA</b>	Zone Naturelle a Aménager ultérieurement
<b>NE</b>	Zone Naturelle Sensible (Environnement) a preserver
<b>A</b>	Zone d'Activites economiques
<b>ZUA</b>	Zone de protection Urbaine centrale a densifier
<b>ZUB</b>	Zone de protection Urbaine peri-centrale a densifier
<b>ZUD</b>	Zone de protection Urbaine cordon sur berges
<b>ZUE</b>	Zone de protection Urbaine isolee
<b>ZUP</b>	Zone de protection Urbaine Portuaire
<b>ZNE</b>	Zone de protection Naturelle Existante

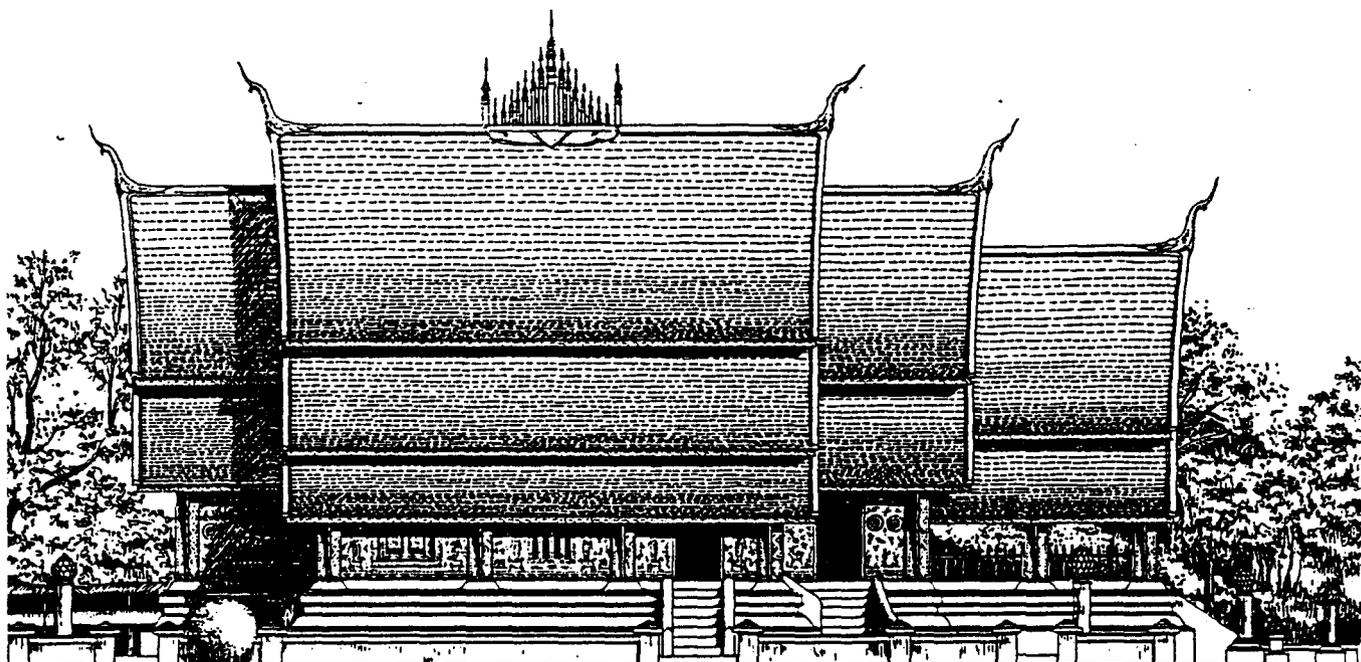
-  - Périmètre de la Zone de Protection du Patrimoine
-  - Nouveau tracé de la R.N 13
-  - Rizieres
-  - Mares ou Etangs et Vergers
-  - Pagodes
-  - Cultures Maraichères



Luang Prabang : Carte indiquant la zone proposée pour inscription  
(Zone de Protection du Patrimoine) /  
Map showing the nominated area  
(Zone de Protection du Patrimoine)



Sculpture sur bois  
Porte arrière du Vihan



Abri Pirogue

Vihan

Luang Prabang : partie du Vat Xieng Tong (1560), plan tiré de l'Inventaire de Luang Prabang

Part of Vat Xieng Tong (1560), from the inventory of Luang Prabang